



*Mieux vivre ensemble dans la République*



COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 25 FEVRIER 2010

## **MOSAÏC PROTESTE FACE AUX CONDITIONS DE DIFFUSION DU DOCUMENTAIRE « MUSULMANS DE FRANCE »**

MOSAÏC, Fédération laïque des citoyens de sensibilité musulmane, souhaite protester devant les conditions de diffusion du documentaire « Musulmans de France » réalisé par Karim Miské, Emmanuel Blanchard et Mohamed Joseph, et diffusé sur France 5 le mardi 23 février 2010.

Il y a lieu en effet de s'interroger sur les raisons qui ont conduit les responsables de France Télévisions à renoncer à diffuser ce film sur France 3 – qui en est l'acheteur initial – pour le programmer sur France 5 d'une part, et à diffuser ses trois volets en une seule fois – au risque de perdre de nombreux téléspectateurs en cours de route -, au lieu de le faire en trois soirées à une heure de grande écoute comme il aurait été logique de le faire compte tenu de son intérêt historique, culturel et sociologique, d'autre part.

C'est en effet parce qu'il répond à une **mission d'intérêt général** que ce documentaire aurait dû être diffusé sur France 3 qui dispose, à la différence de France 5 en soirée, d'une diffusion analogique.

Rappelons que la France compte à ce jour 6 millions de citoyens musulmans environ.

Il est dès lors important, **pour le mieux vivre ensemble dans la République**, que les Français, musulmans ou pas, connaissent les différentes étapes de l'immigration musulmane en France et sachent combien l'histoire de ces immigrés et enfants d'immigrés est indissociable de l'histoire de France.

Il est crucial aussi pour ces Français de sensibilité musulmane, **de se savoir reconnus comme des Français à part entière** et non comme des Français entièrement à part. A cette double enseigne, ce documentaire marque une étape importante dans l'histoire de l'audiovisuel français. La presse ne s'y est d'ailleurs pas trompée, qui a largement couvert sa diffusion – plusieurs journaux en faisant même leur « une » -, y voyant sans nul doute un événement exceptionnel et pionnier.

MOSAÏC reconnaît bien entendu l'intérêt de France 5 et salue l'excellence de sa programmation. Sa vocation de chaîne de la connaissance et du partage du savoir, ouverte sur le monde et interactive, lui confère une place indispensable et tout à fait originale dans le paysage audiovisuel français. Mais bien qu'en croissance, son audience en soirée n'atteint pas celle de France 3, tout simplement parce qu'un grand nombre de foyers ne sont pas encore passés à la télévision numérique terrestre.

En outre, aucun téléspectateur normalement constitué ne peut rester près de quatre heures devant son poste de télévision.

En l'espèce, **la relégation sur France 5 et la diffusion en une soirée unique des 3 volets de « Musulmans de France » constituent un détournement et une dénaturation de l'objet même du documentaire.** Les dirigeants de France Télévisions auraient aimé faire le plus discret possible qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement.

MOSAÏC souhaite attirer l'attention sur le fait que **le traitement de la condition des musulmans de France dans les médias ne peut plus se résumer à des débats polémiques circonstanciels ou, à l'inverse, à de simples actions de bonne conscience.**

Il y va de la défense de notre bien commun, de la solidité du pacte républicain et du principe d'équité.

L'article 36 du cahier des charges de France Télévisions lui confère un rôle prépondérant dans la lutte contre les discriminations et les exclusions de toutes sortes. En outre, les articles 37 et 50 de son nouveau cahier des charges insistent sur la « *représentation de la diversité de la société française* » et lui prescrivent d'accorder « *une attention particulière au traitement par les programmes qu'elle offre des différentes composantes de la population* ».

MOSAÏC a donc saisi le Président de France Télévisions, le Ministre de la Culture et le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel car elle considère que **l'égalité de traitement participe de l'égalité réelle d'accès de tous à une information qui contribue à la cohésion sociale.**

**MOSAÏC demande à France Télévisions de passer des intentions aux actes, en donnant la diffusion et l'exposition qu'il mérite au documentaire « Musulmans de France », de façon à apporter un éclairage apaisé sur la présence en France de ses citoyens musulmans.**